

Rapport du Président

Séance publique
du vendredi 15 mars 2024
N° CD-2024-1-8-3
N° applicatif 8868

8^{ème} Commission

Commission Efficacité et sobriété financière

Direction

Direction des services de l'Assemblée

COMPLÉTUDE DE LA COMPOSITION DE LA DEUXIÈME COMMISSION - DÉSIGNATION DE DEUX CONSEILLERS DÉLÉGUÉS À L'AGRICULTURE

Résumé : Le présent rapport a pour objet de compléter la composition de la 2^{ème} Commission « dynamiques économiques, touristique, agricole, à l'emploi et aux transitions énergétiques et climatiques » et de désigner deux Conseillers délégués à l'agriculture.

Lors de sa réunion publique du 27 septembre 2021, le Conseil de la Collectivité européenne d'Alsace a arrêté les périmètres de compétences des Commissions thématiques et territoriales, leurs modalités de fonctionnement ainsi que leur composition.

Au sein de chaque Commission thématique ont été créés des postes de Conseillers délégués, en charge de l'animation d'une sous-thématique relevant des compétences de la Commission concernée. Ces Conseillers délégués sont également Vice-présidents de la Commission thématique dont ils relèvent.

Le poste de Conseiller délégué à l'agriculture qui relève du périmètre d'intervention de la 2^{ème} Commission « dynamiques économiques, touristique, agricole, à l'emploi et aux transitions énergétiques et climatiques » est vacant depuis le 12 février 2022, date du décès de notre estimé collègue, M. Etienne BURGER.

Compte-tenu des nombreux points d'interface entre la profession agricole et la Collectivité européenne d'Alsace et de la nécessité de renforcer les relations, je vous propose :

- De désigner deux Conseillers délégués à l'agriculture et par conséquent, de compléter la composition de la 2^{ème} Commission « dynamiques économiques, touristique, agricole, à l'emploi et aux transitions énergétiques et climatiques », comme suit :

Vice-président de la Commission / Délégué à l'agriculture Bas-Rhin : Laurent KRIEGER
Vice-président de la Commission / Délégué à l'agriculture Haut-Rhin : Daniel ADRIAN

Je vous prie de bien vouloir en délibérer.